De: Orthorisq orthorisq@orthorisq.fr Objet: Newsletter Orthorisq Janvier 2018

Date: 23 janvier 2018 à 12:31

À: M. Eric BENFRECH Dr eric.benfrech@me.com



Newsletter Janvier 2018

Chers collègues, chers amis,

Au nom de toute l'équipe d'Orthorisq, nous vous souhaitons une excellente année 2018.

Il s'agit d'une année charnière qui verra en novembre prochain l'équipe de direction totalement renouvelée.

Un nouveau conseil d'administration avec un nouveau bureau seront mis en place après le congrès de novembre. Éric Benfrech va succéder à Philippe Tracol dans le poste de gestionnaire d'Orthorisq.

Nos représentants des adhérents arrivent également en fin de mandat. Il s'agit d'un poste clé car ceux-ci assistent à tous les conseils d'administration avec droit de vote. Ils constituent le relais indispensable entre les 1800 membres de notre association et les instances décisionnelles. Cette fonction nécessite une certaine disponibilité avec quatre ou cinq réunions annuelles à Paris le vendredi matin. Les frais de déplacement sont pris en charge, une indemnité (modeste) de perte d'activité est allouée. Afin que la passation se déroule de façon progressive, nous souhaitons que les deux futurs représentants intègrent rapidement le conseil d'administration. Nous invitons les adhérents intéressés à se manifester auprès du secrétariat afin qu'une élection puisse se dérouler à la fin du premier trimestre.

Le Siam 2 commence à se stabiliser même si tout n'est pas encore parfait. Le module en équipe est quasiment fonctionnel, nous pensons que celui-ci pourrait être mis en place au deuxième trimestre 2018 pour tous les adhérents qui le souhaitent.

Nous travaillons actuellement à la rédaction du programme D. Les sociétés filles et partenaires de la SOFCOT ont été sollicitées afin que chacun d'entre vous ait au moins une activité optionnelle adaptée à son activité (chirurgie de la main, épaule, rachis, pédiatrie).

Nous souhaiterions également connaître les sujets que vous aimeriez voir aborder au cours des tables rondes à venir (à partir de 2019). Si vous le souhaitez, nous vous invitons à transmettre trois thèmes dans l'ordre décroissant susceptibles de vous intéresser en cliquant sur ce lien : https://goo.gl/forms/NzthmyhlifqKw8h92

Notre nouvelle secrétaire Gladys a intégré Orthorisq depuis le début novembre. Sa fiche de poste a été repensée, son rôle est uniquement administratif, elle peut vous assister dans ce domaine (aide à l'inscription, paiement des cotisations, inscription à la journée). Elle est joignable de préférence par mail : orthorisq@orthorisq.fr. Par contre, elle n'est pas habilitée à vous accompagner dans la procédure d'accréditation, cela relève de votre expert bilan. Chacun d'entre vous a dû recevoir les coordonnées de celui-ci. Si cela n'est pas le cas merci de vous manifester auprès de Gladys qui vous communiquera les coordonnées de votre expert.

Dans tous les cas, vos gestionnaires restent disponibles.

L'inscription en ligne à la Webformation est à présent fermée. Pour les retardataires, la seule solution est une inscription manuelle qui sera assurée par Gladys auprès de notre prestataire. Nous vous rappelons qu'il faut absolument être à jour de la cotisation pour pouvoir participer à la Webformation.

Nous sommes conscients des difficultés d'inscription et de règlement des cotisations

rencontrees en 2017, nous travallions d'arrache-pied avec notre prestataire et la SOFCOT afin de trouver une solution, la plus simple possible, et qui convienne au plus grand nombre sachant qu'il y a toujours des cas particuliers qu'il faudra traiter au coup par coup.

L'accréditation est une procédure complexe, notre priorité de tous les jours et de faire le maximum afin de vous faciliter la tâche. Toutefois, il y a un certain nombre d'obligations qui vous incombent et que nous ne pouvons pas faire à votre place. Nous vous engageons une nouvelle fois à être vigilants sur les dates d'échéance de votre bilan. Ne vous y prenez pas au dernier moment. Vous pouvez toute l'année travailler sur celui-ci et réaliser vos différentes activités. Nous vous rappelons également qu'il faut quasiment deux mois pour traiter un événement si celui-ci est accepté. Nous vous conseillons donc d'anticiper largement la déclaration des événements avant l'échéance de votre bilan.

Nous vous demandons également de soigner vos déclarations, celles-ci sont l'outil nécessaire afin de produire des solutions de récupération dont vous êtes tous très demandeurs. Il ne sert à rien d'inventer un événement, il suffit lorsque celui-ci se produit de le noter quelque part afin de le restituer le moment venu. Nous vous demandons par contre de ne déclarer que les situations ayant pu mettre en jeu la sécurité du patient. Par exemple, l'absence de consentement éclairé dans le dossier (déclaration que nous recevons de plus en plus) n'est pas retenue comme événement indésirable associé aux soins.

Toute l'équipe d'Orthorisq reste mobilisée et travaille d'arrache-pied pour vous accompagner dans votre démarche d'accréditation.

Bonne année à tous.

Vos gestionnaires.

Philippe Tracol: gestionnaire Orthorisq

Éric Benfrech: gestionnaire adjoint

Orthorisq 56 rue Boissonade PARIS, 75014 France